SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION,
L'AMENAGEMENT ET LA GESTION
DE L'AERODROME BRIVE-SOUILLAC

COMITE SYNDICAL DU 05 NOVEMBRE 2026

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE

L'an deux mille vingt-six, le jeudi cinq novembre à 10h15, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à Salle du Conseil Municipal - Hôtel de Ville à Brive, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES, Président.

La convocation a été établie et affichée le mercredi 28 octobre 2026.

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Julien BOUNIE, pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° ORDRE	OBJET DES DELIBERATIONS	DECISION
34	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 5 OCTOBRE 2026	ADOPTEE
35	DELEGATION DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT	ADOPTEE
36	ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU SUITE A LA VACANCE DE POSTE LIEE A L'ELECTION D'UN NOUVEAU PRESIDENT	M. FRANCIS COMBY A ETE ELU 1ER VICE-PRESIDENT.
37	COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) : ELECTION D'UN MEMBRE	M. FRANCIS COMBY A ETE ELU MEMBRE TITULAIRE. ADOPTEE
38	COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP) : ELECTION D'UN MEMBRE	M. FRANCIS COMBY A ETE ELU MEMBRE TITULAIRE. ADOPTEE
39	COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) : ELECTION D'UN MEMBRE	M. FRANCIS COMBY A ETE ELU MEMBRE TITULAIRE. ADOPTEE
40	AUTORISATION D'ENGAGER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREALABLEMENT AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2027	ADOPTEE

A Brive, le 05/11/2026

Le Président,

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 *portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements* ***et le décret n°2021-1311*** *du même jour pris pour son application apportent d'importantes modifications aux règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et notamment la suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations.*
Les délibérations sont consultable sur le site suivant :https://www.aeroport-brive-vallee-dordogne.fr/espace-pro/syndicat-mixte-a%C3%A9roport-de-brive.

Date de publication : 09/11/2026

Date de publication : 09/11/2026